



**ARRÊTÉ N° 2023-076**

**portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps  
des chargés d'études documentaires au titre de l'année 2024**

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°98-188 du 19 mars 1998 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTECT-TE-M en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2024 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir pour l'accès au corps des chargés d'études documentaires au titre de l'année 2024 est fixé à 1.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'agent dont le nom figure dans le tableau annexé au présent arrêté est inscrit sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des chargés d'études documentaires au titre de l'année 2024.

**Article 2 :**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 19/12/2023

Pour le ministre et par délégation,

La sous-directrice des personnels d'encadrement et à statuts particuliers,

**Annexe à l'arrêté n° 2023-076**

**Liste d'aptitude pour l'accès au corps des chargés d'études documentaires  
au titre de l'année 2024**

<b>Civilité</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>Service</b>
Mme	NACHTERGAL Véronique	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique